

## FONDATION LOUIS D.

« Un Prix pour que vive et résiste la culture haïtienne »

Le Grand Prix culturel 2010 de la **Fondation Louis D.**

a été attribué à



## BIBLIOTHÈQUES SANS FRONTIÈRES

Organisation Non Gouvernementale (ONG)  
qui a pour mission de faciliter l'accès aux livres et aux bibliothèques  
dans les pays en voie de développement

Née en 2006 à l'initiative de Patrick Weil (directeur de recherche au CNRS et historien), Bibliothèques Sans Frontières (BSF) œuvre pour l'accès au savoir partout dans le monde à travers la création de bibliothèques, la formation et la professionnalisation des filières du livre, la dotation de livres et l'appui au développement des nouvelles technologies (informatisation et bibliothèques numériques).

**« En favorisant l'accès à la connaissance, nous voulons renforcer partout dans le monde les aspirations à la démocratie, à la justice, et au dialogue des cultures. »**

*Patrick Weil, historien et fondateur de BSF*

Haïti a été le plus important terrain d'action de Bibliothèques Sans Frontières depuis 2007. Après le séisme du 12 janvier 2010, l'association a articulé son action autour d'une aide d'urgence pour la reconstruction des structures de lectures publiques, scolaires et universitaires.

En lui décernant son Prix culturel de **750 000 euros**, la Fondation Louis D.-Institut de France soutient l'engagement de BSF dans cette action d'urgence mais aussi dans les projets éducatifs et culturels que l'ONG a développés en Haïti, depuis 2007.

**« Quand tout tombe, il reste la culture. »**

*Dany Laferrière, écrivain haïtien, signataire de l'appel de BSF*

### Le programme Haïti

Depuis 2007, BSF est présente en Haïti en coopération avec l'ambassade de France, le ministère haïtien de la culture et la MINUSTAH (ONU). Elle a mis en place un programme d'appui à la création de près de **200 bibliothèques** dans le pays et travaille à la création d'une grande bibliothèque municipale à Port-au-Prince.

Après le séisme, BSF a lancé, en priorité, un projet présentant 3 axes d'intervention et visant à toucher le public le plus large possible, soit près de 200 000 personnes :

- 1) Éducation dans les camps de réfugiés** où vivent plus d'un million de personnes : animation, lecture, création de deux bibliothèques mobiles de rue et de six bibliothèques containers pour accompagner la sédentarisation des camps, formation du personnel et mise en place d'un bibliobus.
- 2) Renforcement des bibliothèques du pays** : dons de livres, apport de matériel de stockage, sessions de formations à l'animation et à la gestion des collections, création de huit bibliothèques rurales de proximité et création de la bibliothèque municipale centrale de Port-au-Prince.
- 3) Littérature universitaire et ressources humaines** : création de deux campus numériques de 50 postes informatiques pour les 30 000 étudiants de Port-au-Prince et création de la bibliothèque universitaire centrale de Port-au-Prince.



### Le Grand Prix culturel 2010 de la Fondation Louis D.

La Fondation Louis D.-Institut de France, dont le Prix culturel a pour objet la défense de la langue française, a souhaité soutenir ce projet engagé par BSF. En effet, aux besoins fondamentaux en termes de développement éducatif et culturel (le pays compte 30% d'analphabètes) s'ajoute, à Haïti, un véritable enjeu pour sa francophonie, aujourd'hui concurrencée par l'anglais et l'espagnol.

Le soutien de la Fondation Louis D. sera apporté au fur et à mesure du déroulement des interventions de BSF sur présentation des besoins spécifiques.

**Le Prix sera remis sous la Coupole de l'Institut de France**

**Mercredi 9 juin 2010 à 15 heures**

**avec les autres Grands Prix scientifiques et culturels de Fondations de l'Institut de France :**

**les Fondations Mérieux, Louis D., Simone et Cino del Duca, NRJ et Lefoulon-Delalande**

## À PROPOS DE LA FONDATION LOUIS D.-INSTITUT DE FRANCE

---

Créée en janvier 2000 sous l'égide de l'Institut de France, **la Fondation Louis D.** a pour objet de soutenir « des associations, fondations, personnes morales ou O.N.G. (Organisations Non Gouvernementales), à l'exclusion de toute personne physique, ayant une action à caractère caritatif ou culturel, ou dont le but est d'encourager la recherche ».

Depuis sa création, la Fondation Louis D. décerne chaque année deux Grand Prix : un Grand prix scientifique et un Grand prix humanitaire ou culturel remis alternativement, d'un montant de **750 000 euros** chacun. Le Prix culturel Louis D. a pour objet de favoriser et servir la cause de la culture et de la langue françaises dans le monde et de donner un véritable élan à la francophonie.

### Les Précédents Prix culturels ont été attribués :

- En 2008 : à l'Université française d'Égypte, au Caire
- En 2006 : aux Alliances françaises de Pologne
- En 2004 : à la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF)
- En 2002 : à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth au Liban

### Composition du Jury du Grand Prix culturel Louis D. 2010

- Mme Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française
- M. Jean d'Ormesson, de l'Académie française
- M. Erik Orsenna, de l'Académie française
- M. Frédéric Vitoux, de l'Académie française
- M. Xavier North, délégué général à la langue française
- M. Alain Rouquié, écrivain et président de la Maison de l'Amérique latine

## À PROPOS DE L'INSTITUT DE FRANCE

---

L'Institut de France, parlement des savants ou parlement des savoirs, regroupe **cinq Académies** : l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des Beaux-Arts et l'Académie des sciences morales et politiques. Il a pour mission de contribuer à titre non lucratif au perfectionnement et au rayonnement des lettres, des sciences et des arts.

Personne morale de droit public, il abrite des **Fondations**, dotées de structures administratives et financières autonomes qui leur permettent, par les Prix et subventions qu'elles décernent, de jouer un rôle incomparable dans le **mécénat moderne**. Depuis 1810, un millier de legs et donations provenant de particuliers ont permis, par leurs revenus, de récompenser plusieurs centaines de milliers de bénéficiaires.

Les actions soutenues par les Fondations se déploient dans des domaines divers tels :

- **La recherche scientifique** : récompense de chercheurs confirmés, soutien de jeunes talents et de laboratoires
- **Les actions humanitaires** : lutte contre les maladies endémiques et la pauvreté
- **Le patrimoine culturel** : conservation d'œuvres d'art, création de collections ou aide à de jeunes artistes
- **Les projets d'éducation et de formation** : attribution de bourses d'étude ou de recherche
- **Les projets de développement durable ou environnemental** : sauvegarde du patrimoine rural et naturel

<p><b>BSF France</b> Jérémy Lachal, Directeur 69 rue Armand Carrel, 75019 Paris Tel : 01.43.25.75.61 Courriel : info@bibliosansfrontieres.com www.bibliosansfrontieres.org</p>	<p><b>Institut de France</b> Camille Bouvier Service communication Téléphone : 01 44 41 43 40 Courriel : com@institut-de-france.fr www.actualites.institut-de-france.fr</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------